

## DONNÉES QUOTIDIENNES

### Établissements hospitaliers

**73** personnes en réanimation

- 3 dans le Cher
- 15 en Eure-et-Loir
- 5 dans l'Indre
- 17 en Indre-et-Loire
- 5 en Loir-et-Cher
- 28 dans le Loiret

**454** décès en établissement de santé (dont **114** résidents d'établissements médico-sociaux) (1)

- 68 dans le Cher
- 108 en Eure-et-Loir
- 71 dans l'Indre
- 71 en Indre-et-Loire
- 54 en Loir-et-Cher
- 82 dans le Loiret

**1 484** personnes de retour à domicile (2)

### Établissements médico-sociaux

**350** établissements médico-sociaux ayant signalé un épisode Covid depuis le début de l'épidémie

**365** résidents décédés dans leur établissement d'accueil (1)

- 75 dans le Cher
- 93 en Eure-et-Loir
- 74 dans l'Indre
- 41 en Indre-et-Loire
- 38 en Loir-et-Cher
- 44 dans le Loiret

**5 603** cas confirmés issus des tests biologiques PCR

*Les données sur le nombre de cas confirmés sont désormais disponibles au niveau régional*

**En cas de symptômes (fièvre, sensation de fièvre, difficultés respiratoires), contacter en priorité votre médecin traitant et le Samu Centre 15 si votre état s'aggrave.**

(1) Les chiffres des personnes décédées sont cumulatifs depuis le début de l'épidémie. Ces chiffres peuvent évoluer à la baisse, les établissements pouvant effectuer des corrections a posteriori (cas Covid infirmé).

(2) Concerne les patients ayant été hospitalisés pour Covid-19 et de retour à domicile en raison de l'amélioration de leur état de santé.

## MESSAGES PRINCIPAUX

Coronavirus (Covid19)

**Les mesures en direction des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes représentent un budget de plus de 900 millions d'euros**

- Le Gouvernement a décidé de verser aux EHPAD 475 millions d'euros de crédits supplémentaires
- La prime exceptionnelle versée à l'ensemble des professionnels des EHPAD représente un budget de 450 millions d'euros
- > Une prime de 1 500 € : dans les 33 départements les plus touchés
- > Une prime de 1 000 € : dans les autres départements



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



informations  
CORONAVIRUS

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

**SAUVEZ  
DES VIES  
RESTEZ  
PRUDENTS**